

Zwahlen & Mayr SA

Assemblée Générale ordinaire

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à l'**assemblée générale ordinaire** le mercredi 24 avril 2019 à 17.00 h à la cantine de l'usine, Zone Industrielle 2, Aigle (liste des présences dès 16.30H)

Ordre du jour de l'assemblée générale avec proposition du conseil d'administration

1. Commentaires du rapport annuel, des comptes statutaires et des comptes consolidés de l'exercice 2018

2. Rapports de l'organe de révision

3. Décisions relatives à:

a. Approbation du rapport annuel de l'exercice 2018

Proposition: Approbation

b. Approbation des comptes consolidés et statutaires de l'exercice 2018

Proposition: Approbation

c. Emploi du bénéfice au bilan

Proposition :

Report de résultat de l'exercice précédent

CHF5'704'784

Résultat de l'exercice 2018

CHF2'316'216

Bénéfice à disposition de l'Assemblée générale

CHF8'021'000

Report à nouveau

CHF 8'021'000

d. Décharge aux membres du Conseil d'Administration

e. Proposition : Décharge à tous les membres

4. Elections

a. Conseil d'administration et Président du Conseil d'administration

a1 Réélection de M. Luigi Mion pour une année (et sa réélection comme Président du Conseil d'administration au cours du même vote)

a2 Réélection de M. Raggiotto Roberto pour une année

a3 Réélection de M. Francesco Punzo pour une année

a4 Réélection de M. Yves Bosson pour une année

b. Comité de rémunération

b1 Réélection de M. Mion Luigi

b2 Réélection de M. Raggiotto Roberto

c. Organe de révision des comptes consolidés et statutaires :

Le Conseil d'Administration propose l'attribution du mandat à la Fiduciaire Fidag SA à Martigny pour l'exercice 2019

d. Représentant indépendant

Le Conseil d'Administration propose de réélire M. Laurent Nicod, notaire-avocat, Etude Nicod SA, Avenue du Théâtre 2, CP 1222, 1870 Monthey en qualité de représentant indépendant de Zwahlen & Mayr SA pour un mandat d'une année qui s'achèvera à la fin de l'assemblée générale ordinaire suivante.

5. Vote sur la rémunération en 2020 du Conseil d'Administration et de la Direction Générale

a1 Vote sur les rémunérations des membres du Conseil d'Administration

a2 Vote sur les rémunérations de la Direction Générale

6. Divers et propositions individuelles

Comme indiqué au chapitre Gouvernance d'entreprise, page 49, chiffre 6.4 du rapport annuel 2017, toute demande d'inscription d'un objet à l'ordre du jour de l'assemblée générale 2019 devait nous parvenir au plus tard le 28 février 2019, de manière à ce que les délais légaux de publication de la présente convocation puissent être respectés. Aucune proposition ne nous est parvenue dans le délai indiqué.

Informations :

Le rapport annuel, les comptes consolidés et le rapport de l'organe de révision et des comptes consolidés sont à la disposition des actionnaires durant le délai légal au siège de la société.

Les cartes d'admission à l'assemblée générale seront remises jusqu'au 17 avril 2019 aux actionnaires détenant des actions au porteur par les banques suivantes:

à Lausanne : Banque Cantonale Vaudoise, UBS SA, Crédit Suisse

à Aigle : Banque Cantonale Vaudoise

Un actionnaire de Zwahlen & Mayr SA ne peut être représenté à l'assemblée générale que par son représentant légal, par un autre actionnaire jouissant du droit de vote ou par le représentant indépendant (M. Laurent Nicod, notaire-avocat, Etude Nicod SA, Avenue du Théâtre 2, CP 1222, 1870 Monthey). Les procurations en faveur d'un membre d'un organe de la société ou d'un établissement dépositaire des titres au sens de l'Art 689 C et 689 D du CO sont interdites.

Un système de vote électronique pour l'Assemblée générale 2019 est disponible. Les actionnaires qui souhaitent l'utiliser sont priés de s'adresser au service financier de la société ou auprès du représentant indépendant.

Le Conseil d'Administration
à Aigle, le 28 mars 2019